Le journal de Ropraz

Edité depuis 2007 *Edition no 30, octobre 2026*

Voici votre journal de Ropraz avec l'agenda des manifestations, les communications de la Municipalité et les informations importantes, ainsi que des articles intéressants, et des nouveautés.



Responsables de l'édition : La Municipalité ainsi que de précieux intervenants.

Agenda

Voici les prochains événements :

L'automne à l'Estrée:

Exposition 4 : "Battements d'ailes" 7 novembre – 23 décembre 2026

Valérie Daout, Daniel Galasso, Anne Pantillon, Esther Schwizgebel, Danielle Wicht, Alix Xu.

Vernissage en présence des artistes 7 novembre 2026 à partir de16h

Atelier parent-enfant	par Daniel Galasso	18 novembre à 15h
Démonstration cuisson Raku	par Esther Schwizgebel	21 novembre et 13 décembre de14h30 à 16h30
Atelier pour les enfants	par Valérie Daout	25 novembre à 15h
Conférence	par Alix Xu	29 novembre à 15h







L'hiver à l'Estrée :

Exposition 1 : Sylvie Spillman - Sabine Calderoli 16 janvier – 7 mars 2027

Vernissage 16 janvier 2027 à partir de 16h00

À la commune :

Journée des jeunes	31 octobre
Soupe à la courge	7 novembre 10h à 12h à la déchetterie
Remise du Prix Édouard Rod	21 novembre à 11 h à la salle du Conseil
Fenêtres de l'Avent	1er décembre au 24 décembre
Conseil Général	7 décembre
Fête Villageoise	14 décembre
Journée des comptes	17 décembre
Noël à la chapelle	18 décembre à 19h30

N'hésitez pas à participer à ces manifestations et profitez ainsi de la vie animée de notre commune.

Communications de la Municipalité

concernant

Nouvelle carte d'identité suisse biométrique



Dès le 2 novembre 2026, la carte d'identité suisse sera biométrique. Celle-ci sera disponible uniquement auprès du Centre cantonal de biométrie à Lausanne (www.vd.ch/passeport). Les émoluments restent inchangés.

Les personnes qui utiliseront leur carte uniquement comme pièce d'identité en Suisse pourront continuer à demander une carte d'identité sans puce auprès de la Commune.

Les cartes d'identité non biométriques délivrées avant novembre 2026 pourront être utilisées pour voyager dans l'union européenne jusqu'à leur expiration (10 ans au maximum pour les adultes).

A ne pas confondre avec l'e-ED

La carte d'identité biométrique est un document officiel permettant également de voyager. L'e-ID sert à prouver son identité en ligne et ne remplace pas un document de voyage.

Contrôle des habitants

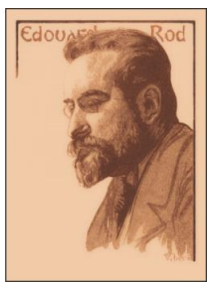
Fermeture déchetterie



La déchetterie communale sera fermée **le samedi 2 janvier 2027.**

Des containers sont mis à disposition à côté du hangar communal, uniquement pour le dépôt des sacs taxés.

Le Prix littéraire Édouard Rod a déjà 30 ans!



La 22e édition du prix littéraire honore le jeune auteur fribourgeois, Olivier Vonlanthen, pour son premier roman intitulé *Notre-Dame-des-Démolies*. Cette œuvre s'inspire d'une histoire réelle.

La cérémonie de remise du Prix 2026 aura lieu **le 21 novembre à 11h**, dans la salle du Conseil de Ropraz. La partie officielle sera suivie d'un apéritif convivial.

L'Association et le jury du Prix, ainsi que la Commune de Ropraz, ont le plaisir de vous convier à cet événement culturel, ouvert aux habitants de Ropraz. N'hésitez pas à participer à cet événement, véritable patrimoine culturel de notre région.

Pour des raisons d'organisation, nous vous remercions de bien vouloir confirmer votre présence d'ici au 6 novembre à l'adresse suivante : **girault-tietje@bluewin.ch**

Le Restaurant La Poste – Coup de cœur du mois d'août de Gault&Millau



La rédaction de ce journal félicite chaleureusement Laurence Matthey, gérante et cheffe de cuisine, pour cette belle distinction obtenue seulement trois ans après avoir repris le restaurant *La Poste* à Ropraz. Cette belle reconnaissance témoigne de son engagement, de sa créativité et de son investissement quotidien pour faire vivre ce lieu de rencontre et de convivialité au cœur de notre village.

Un grand bravo à Laurence



Municipalité, une nouvelle législature sous le signe de la continuité et du renouveau

Le 11 juin a marqué le début d'une nouvelle législature pour notre commune, avec l'assermentation des membres de la Municipalité lors d'une cérémonie solennelle organisée dans notre jolie chapelle, suivie de celle des membres du Conseil général.

À cette occasion, Mme Anne Marion Freiss, préfète, a procédé à l'assermentation des quatre municipaux déjà en fonction, assurant ainsi la continuité du travail engagé au cours de la précédente législature. À leurs côtés, un nouveau membre a rejoint la Municipalité, apportant un nouveau regard et de nouvelles compétences au sein de l'exécutif communal. Afin de permettre à la population de mieux faire sa connaissance, M. Yvan Cadoux a le plaisir de se présenter dans les pages de ce journal.

La présence de quatre membres reconduits permet de s'appuyer sur l'expérience acquise et sur une connaissance approfondie des dossiers communaux, tandis que l'arrivée d'un nouveau municipal offre l'occasion d'enrichir les échanges et de poursuivre le développement de la commune avec de nouvelles perspectives.

La cérémonie d'assermentation constitue un moment important de la vie démocratique locale. Elle symbolise à la fois la confiance accordée par la population à ses élus et l'engagement de ceux-ci à exercer leur fonction avec responsabilité, intégrité et dans l'intérêt de la collectivité.

Pour cette confiance, la Municipalité tient à exprimer sa sincère gratitude à la population de Ropraz. Les élus auront à coeur de poursuivre leur engagement au service de la commune tout au long de cette nouvelle législature, qui s'étend du 1er juillet 2026 au 30 juin 2031, et de relever avec détermination les défis qui se présenteront au cours des prochaines années.

Nous souhaitons également adresser nos chaleureux remerciements à M. Stéphane Porchet, municipal sortant, pour son dévouement envers la commune ainsi que pour le professionnalisme avec lequel il a accompli les tâches qui lui ont été confiées.

Enfin, nous souhaitons à Yvan beaucoup de succès ainsi que du plaisir dans l'exercice de son mandat.

La Municipalité de Ropraz



Bertrand Quartier, Diacre



Daniel Henry, Syndic, Yvan Cadoux, Jördis Tietje-Girault
Jérôme Porchet, Martin Rod, Municipaux



Anne Marion Freiss, Préfète

Ropraz - Politique

Une nouvelle législature a débuté le 1er juillet dernier, c'était aussi l'occasion pour le Conseil Général de se reformer pour les 5 prochaines années. A cette occasion 21 personnes sont venues intégrer les rangs. Mais ce n'est pas trop tard et il y a encore de la place, vous pouvez toujours venir vous faire assermenter lors d'une de nos prochaines séances.

Si vous avez de l'intérêt dans la vie de notre commune, que vous souhaitez prendre part à certaines décisions importantes pour notre village et ses habitants, que vous souhaitez pouvoir vous exprimer officiellement lors de nos séances, rejoignez-nous.

L'implication est moindre, nous siégeons entre 2 à 4 fois par an et les séances ne durent rarement plus d'une heure.

Notre prochaine rencontre aura lieu le 7 décembre 2026 à 20h à la salle du Conseil au 2ème étage de l'administration communale. Les dates suivantes seront affichées aux piliers publics.

Vous pouvez me contacter au 079 398 03 62, je me ferai un plaisir de répondre à vos questions.

Alors on vous attend !

Pour le Conseil Général de Ropraz, le Président : Gabriel Liechti











Je m’appelle Yvan Cadoux. Je suis natif de Savigny, où j’ai vécu pendant seize ans. J’ai ensuite passé cinq ans à Grandvaux, puis cinq ans à Servion, avant de m’installer à Ropraz avec ma famille, le 1er janvier 2015.
Quand je dis « ma famille », je parle de Jessica, Jade, Logan et moi. Nous habitons à Vers-chez-les-Rod.

Mon parcours professionnel a commencé par une formation en mécanique poids lourd, suivie d’un emploi dans le domaine des machines de chantier. J’ai ensuite obtenu une maturité technique, puis poursuivi mes études à l’École d’ingénieurs d’Yverdon, en génie mécanique, avec une spécialisation en informatique.

Après onze ans à Ropraz, j’ai eu la surprise et l’honneur de rejoindre la Municipalité. J’y vois une belle occasion de rendre à la commune une partie de l’accueil qu’elle nous a réservé depuis notre arrivée.

Dès le 1er juillet, date du début de la législature, j’ai compris ce que signifie «démarrer sur les chapeaux de roues». Le travail à la Municipalité demande de prendre connaissance d’une grande quantité d’informations, de bases légales et de règlements, puis d’en comprendre les implications.

Heureusement, je peux compter sur l’expérience de mes collègues municipaux et de mon prédécesseur pour m’accompagner dans cette période d’apprentissage.

Ces premiers mois ont été intenses, mais très enrichissants. La fonction offre de nombreuses occasions de réfléchir à de nouvelles idées, de faire avancer des projets et d’échanger avec le Collège sur des dossiers variés. Il faut aussi composer avec la réalité et les nombreux paramètres qui déterminent ce qui est réalisable — un défi qui rend le travail à la fois exigeant et stimulant.

Je ne vous en dirai pas davantage pour l’instant : cela nous donnera l’occasion d’échanger lors d’une manifestation villageoise, d’une séance du Conseil général, à la déchetterie ou ailleurs. Je me réjouis de faire votre connaissance !

Yvan Cadoux, Municipal

Ropraz - Village Culturel

Un vernissage à l’Estrée – un événement à découvrir

Chaque année, la Fondation l’Estrée propose cinq expositions offrant au public l’occasion de découvrir des artistes, leurs univers et leurs créations, avec la possibilié d’acquérir les œuvres présentées.

Chaque nouvelle exposition débute par un vernissage, un moment privilégié placé sous le signe de la rencontre, de l’échange et de la découverte artistique.



Organisés le samedi après-midi, les vernissages permettent au public de rencontrer directement les artistes présents. Au cours de cet événement, la directrice, Crystel Ybloux, présente les artistes ainsi que leurs œuvres. Elle invite les visiteurs à découvrir leurs démarches artistiques, leurs parcours, ainsi que les techniques utilisées et les particularités de leurs créations.

Le vernissage se poursuit ensuite dans une atmosphère conviviale autour d’un apéritif. Ce moment informel permet de prolonger les échanges entre les artistes, les visiteurs, les membres de la Fondation et les amateurs d’art.

L’exposition intitulé “Matières”, qui vient de se terminer, a ouvert ses portes le 5 septembre. À cette occasion, une soixantaine de visiteurs ont pu découvrir les œuvres récentes de quatre artistes : Jean-Marie Bidet, Anje Fontaine, Marie-Claire Meier et Michel Mouthon. Cette exposition réunit des créations très diverses : tableaux en technique mixte, céramiques murales, sculptures en acier et réalisation en grès. L’ensemble a été harmonieusement mis en valeur par Crystel Ybloux.

Les vernissages sont ouverts au public et à tous les habitants de Ropraz y sont les bienvenus.

Pourquoi ne pas découvrir cet événement culturel gratuit dans notre commune ?
Rendez-vous au prochain vernissage....le samedi 7 novembre 2026 à partir de 16h.



Jördis Tietje-Girault, Municipale

Ropraz – forêts communales

Forêts communales

C’est par une belle matinée, le 20 août, que la municipalité, accompagnée par son employé communal, l’inspecteur forestier et le garde forestier ont parcouru les forêts de la commune afin de faire le martelage.
Le martelage consiste à marquer, ou désigner, les arbres destinés à être coupés durant l’hiver qui suit. Ce choix, cette année s’est fait principalement en raison de critères sécuritaires.
Sur le chemin des Brigands, plus de 200 m³ de hêtres ont été choisis en raison de leur dangerosité.

Canicules : les hêtres en danger, un risque aussi pour la population !

Les canicules ne font pas seulement souffrir les humains : elles mettent aussi les forêts à rude épreuve. Le hêtre, un arbre qui apprécie les milieux plutôt frais et humides, est particulièrement sensible aux fortes chaleurs et au manque d’eau. Les épisodes répétés de cette année entraînent des conséquences qui peuvent se prolonger pendant plusieurs années.

Pourquoi les cimes des hêtres dépérissent-elles ?

La sécheresse et les fortes chaleurs limitent l’approvisionnement en eau des hêtres et fragilisent leur feuillage. L’embolie du xylème, due à des bulles de gaz qui bloquent les conduits transportant l’eau dans le bois, peut aggraver le phénomène. Les parasites, les maladies et les sols pauvres en eau accentuent également le dépérissement des cimes.

Pourquoi le sommet de l’arbre est-il particulièrement touché ?

Très exposée au soleil et au vent, la cime est particulièrement vulnérable au manque d’eau. En période de sécheresse, l’eau peine à atteindre les branches les plus hautes, qui perdent leurs feuilles puis dépérissent. L’arbre peut alors conserver davantage de feuillage dans sa partie inférieure : c’est ce qu’on appelle la descente de cime.



Quelles sont les conséquences à long terme ?

En manque d’eau, le hêtre réduit sa photosynthèse, son absorption de CO_2 et sa croissance, ce qui l’affaiblit et le rend plus vulnérable aux maladies et aux parasites. Même après le retour des pluies, les dégâts peuvent persister et s’aggraver au fil des années, jusqu’au dépérissement des branches ou à la mort de l’arbre. Les jeunes hêtres sont également menacés, ce qui complique le renouvellement des hêtraies.

Des arbres fragilisés qui peuvent devenir dangereux

Le dépérissement des hêtres présente aussi des risques pour la population. Les branches mortes ou fragilisées peuvent tomber lors de vents forts ou d’intempéries, blessant des promeneurs ou endommageant des véhicules et des bâtiments. Les branches sèches peuvent également favoriser la propagation d’un incendie selon les conditions locales. *Il est donc essentiel de surveiller les arbres situés près des chemins, des routes et des habitations, et de signaler tout danger aux services compétents.*

Quel avenir pour nos hêtraies ?

La répétition des canicules et des sécheresses pourrait modifier progressivement la composition de nos forêts et fragiliser certaines hêtraies. C’est pourquoi la commune introduit ponctuellement différentes essences qui pourraient s’adapter aux effets du changement climatique.

Mieux comprendre le dépérissement des hêtres, c’est mieux protéger nos forêts, anticiper les risques liés aux arbres fragilisés et préserver à la fois la biodiversité et la sécurité de la population.

Marc Rod, garde-forestier







Attention

Sentiers pédestres

En raison du risque important de chutes de branches ou d'arbres, nous vous invitons à faire preuve de la plus grande prudence lors de vos balades dans les sentiers pédestres et forestiers.

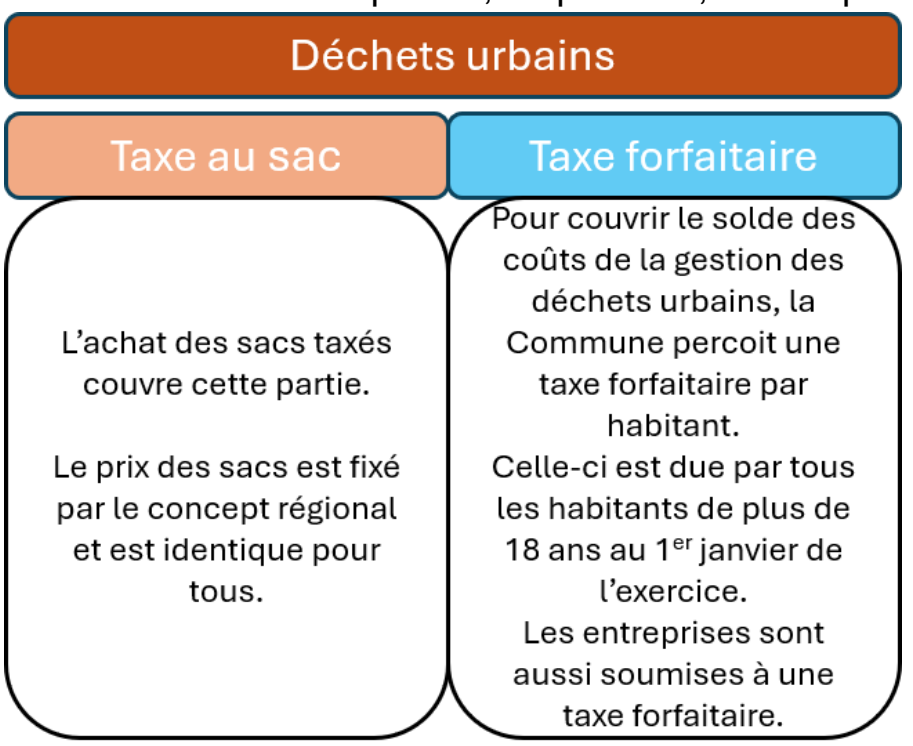
La Municipalité vous rappelle également qu'il est impératif de respecter les interdictions de passage ainsi que les fermetures temporaires des chemins, mises en place pour garantir votre sécurité.

Communication

Pourquoi la taxe déchet va augmenter en 2027 ?

Rappel des bases légales

Depuis le 1er janvier 2014, en application de la législation fédérale et cantonale, les coûts d'élimination des déchets sont mis à charge de leurs détenteurs. C'est le principe du pollueur-payeur. Dans ce cadre, notre commune à adhérer au « Concept régional harmonisé » avec le sac taxé que nous connaissons tous. La gestion des déchets urbains et financée par deux éléments, la taxe au sac et la taxe forfaitaire. Ce compte est, de par la loi, un compte affécté. Cela signifie que les charges doivent être couvertes par les produits de ce compte uniquement. Depuis douze ans, la municipalité a accordé une grande importance à la maîtrise des coûts et a pu malgré l'inflation et les travaux d'amélioration apportés à la déchetterie garder une taxe forfaitaire, qui avec la ristourne de la taxe au sac, permet de couvrir les frais de gestion des déchets.



Depuis 2014, la taxe forfaitaire a varié entre 70.00 et 80.00 francs.

Notre partenaire pour la valorisation des déchets, ordures ménagère, déchets industriels banaux et encombrants, est la SATOM à Monthey. Les communes n'ont pas le choix de leur lieu d'apport car celui-ci est décidé par le canton dans le plan cantonal de gestion des déchets. Par chance pour nous, la SATOM est une des usines de valorisation thermique des déchets (UVTD) qui pratique les prix les moins chers de Suisse. Cependant, comme les autres UVTD, elle doit faire face à de nouvelles réglementations qui nécessites de gros investissements ainsi que d'autres facteurs qui font augmenter drastiquement, et pour certains de manière rapide, les coûts de fonctionnement. C'est pourquoi la SATOM va fortement augmenter ses tarifs au 1er janvier 2027. Ci-joint, un résumé explicatif de la SATOM qui montre les raisons de l'augmentation du prix de traitement des déchets.

Au final, les nouveaux tarifs de traitement des déchets incinérables qui entreront en vigueur au 1er janvier 2027 sont adaptés comme suit :

- Passage de CHF 110.-/t à CHF 150.-/t pour les ordures ménagères
- Passage de CHF 110.-/t à CHF 170.-/t pour les encombrants à broyer

Augmentation des frais de traitement du verre

Suite à la fermeture de l'usine Vetropack de Saint-Prex où étaient acheminés nos verres vides, une solution a dû être trouvée par la filière de recyclage. Désormais, les verres vides doivent être stockés dans divers lieux avant d'être acheminés vers des usines européennes de transformation. Ceci engendre des frais de stockage qui nous sont facturés CHF 30.-/t depuis mars 2026. Ce qui a fait passer le coût de CHF 90.-/t à CHF 120.-/t. A l'inverse, le prix de reprise par tonne du verre vide à tendance à diminuer chaque année (CHF 96.-/t en 2023, CHF 92.-/t en 2024 et CHF 88.-/t en 2025).

Il y a encore de nombreux plus petits facteurs qui font que les coûts de fonctionnement augmentent : surtaxe des transporteurs pour le carburant, frais administratif de certains partenaires, volatilité du prix de reprise des matières valorisable, mise aux normes des déchetteries, etc.

C'est pourquoi, afin de pouvoir couvrir les charges de la gestion des déchets la taxe forfaitaire individuelle sera augmentée au 1er janvier 2027 de la manière suivante.

- Passage de CHF 80.- à CHF 95.- pour les personnes
- Passage de CHF 80.- à CHF 95.- pour les entreprises catégorie 1
- Passage de CHF 160.- à CHF 190.- pour les entreprises catégorie 2
- Passage de CHF 320.- à CHF 380.- pour les entreprises catégorie 3

En parallèle, il est important que chaque citoyen assume sa part de responsabilité afin de maintenir des coûts de fonctionnement bas. Le respecte du règlement communal sur la gestion des déchets ainsi que l'application des recommandations de la municipalité en matière de conditionnement des déchets ont un impact direct sur ceux-ci.

La municipalité

2 Prix de revient du traitement des déchets

Le tableau n°1 ci-dessous détaille les coûts de traitement basés sur le budget 2026 de Satom SA. À noter que les coûts de mise en décharge, en très forte hausse depuis les cinq dernières années (cf. graphique chapitre 3), ainsi que ceux à venir en lien avec le projet LAVACID qui résultent d'une nouvelle exigence légale, justifient à eux seuls l'augmentation des tarifs annoncée.

	Ordures ménagères *(CHF/t)*	Encombrants à broyer /boues *(CHF/t)*
Coûts de traitement (sans personnel)	50.-	70.-
Coûts de mise en décharge	50.-	
Autres (personnel, assurance, amortissements, etc.)	110.-	
Coûts opérationnels	**210.-**	**230.-**
./. Produits vente électrique	40.-	
./. Produits vente thermique	15.-	
./. Produits vente CAD	25.-	
Prix de revient de traitement	**130-**	**150.-**
+ surcoûts lavage des cendres (Lavacid)	20.-	
Prix de revient dès 2026-27	**150.-**	**170.-**

Tableau n°1: Composition du prix de revient des ordures ménagères, déchets encombrants et boues de STEP

3 Éléments justifiant l'adaptation tarifaire

L'augmentation des tarifs repose sur plusieurs facteurs cumulés, notamment :

- **Hausse des coûts d'exploitation**, en particulier les charges énergétiques, les consommables techniques et les prestations de maintenance spécialisées, ainsi que la hausse significative des coûts de mise en décharge des résidus de combustion ;

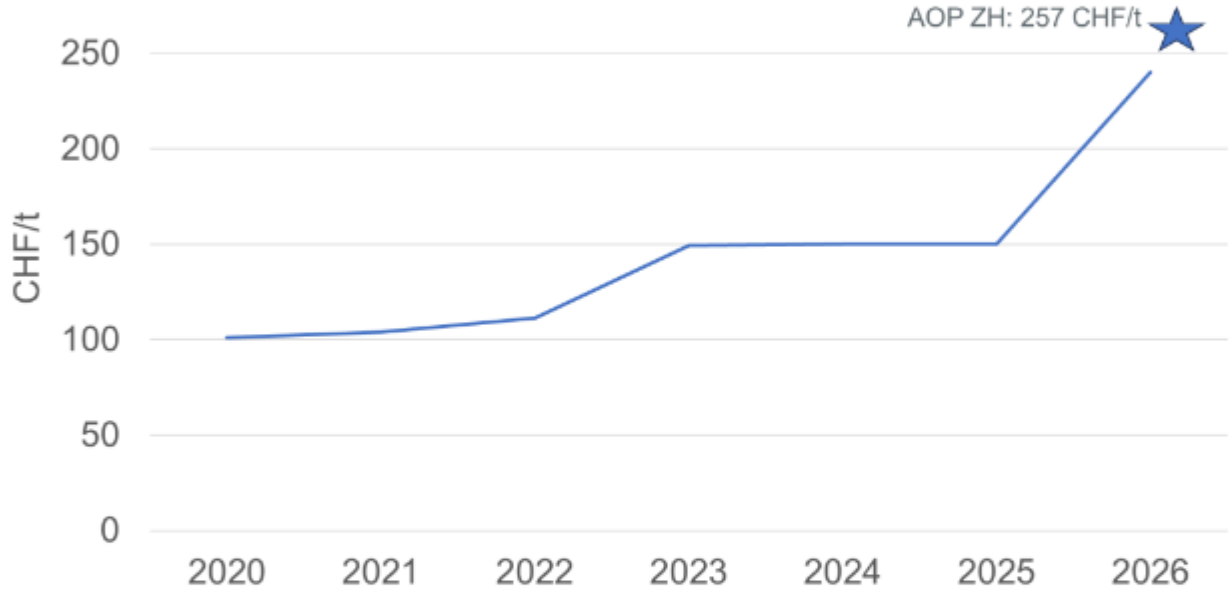


Figure 2 : évolution des coûts de mise en décharge des mâchefers de Satom SA

- **Renforcement des exigences réglementaires** en matière environnementale, de sécurité et de suivi des émissions, impliquant des investissements supplémentaires, notamment le lavage des cendres et la construction de l'installation LAVACID ;
- **Évolution des charges financières et salariales**, dans un contexte économique général marqué par l'augmentation des coûts.

Ces éléments rendent nécessaire une adaptation des tarifs afin d'assurer l'équilibre financier de la société et la pérennité de ses missions. Les nouveaux tarifs proposés vont couvrir les coûts de traitement (cf. tableau chiffre 2).

Le bon geste du recyclage

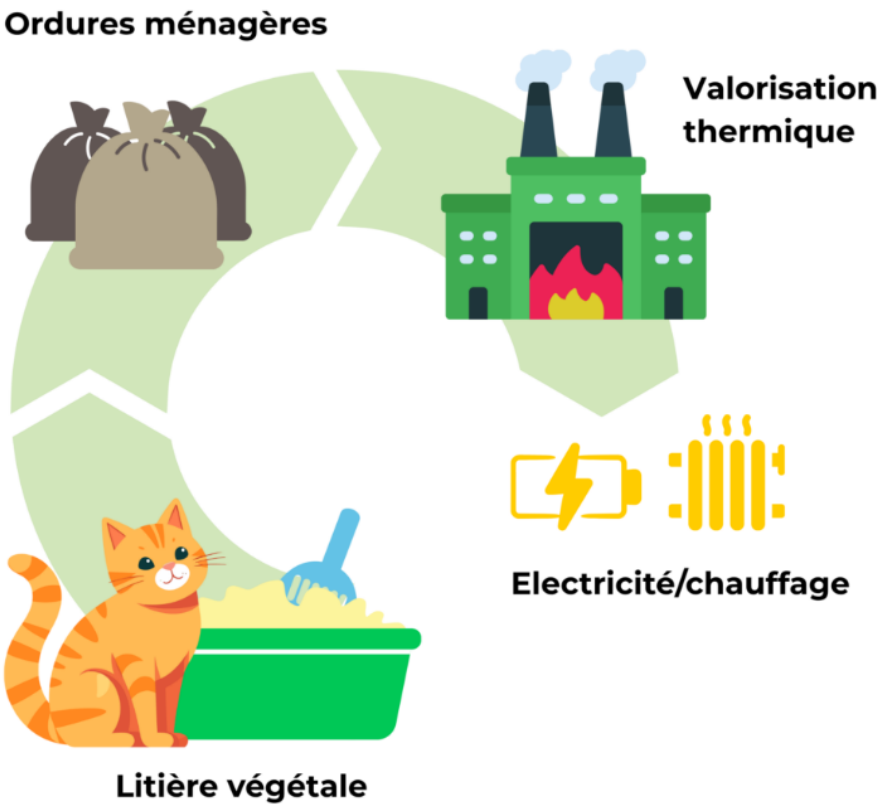
Litière végétale pour chat

L'Etat de Genève, l'Etat de Vaud et les organismes vaudois de gestion des déchets lancent une campagne de sensibilisation invitant les propriétaires de chats à remplacer la litière minérale par une litière végétale. Un geste simple mais qui peut réduire considérablement les volumes de déchets stockés dans les décharges.

Un chat consomme entre 50 et 100 kilos de litière par an, en fonction du chat et du type de litière. Compte tenu des quelques 1,5 million de chats domestiques recensés en Suisse, ce sont environ 90'000 tonnes de litière qui sont jetées chaque année avec les ordures ménagères. Or, la majorité des litières commercialisées sont composées de bentonite, une argile minérale qui ne se consume pas à l'incinération. Elle termine donc dans les résidus solides de l'incinération, que l'on appelle mâchefers. Ces mâchefers représentent environ 500'000 tonnes par an en Suisse, dont 11 % sont composés de litières minérales pour chat. Ils doivent être entreposés dans des décharges contrôlées, elles-mêmes proches de la saturation et qui mobilisent des surfaces au détriment d'autres usages, notamment naturels. Dans le canton de Genève, la litière minérale génère 5'000 tonnes de résidus par an à mettre en décharge. Dans le canton de Vaud, ce chiffre se monte à 5'300 tonnes.

Une alternative simple : la litière végétale

Il existe pourtant une solution accessible : la litière végétale, fabriquée à partir de copeaux de bois, de fibres de maïs, de chanvre ou de papier recyclé. Contrairement à la litière minérale, elle se consume presque entièrement à l'incinération et contribue même, comme le reste des déchets ménagers, à produire de l'électricité et de la chaleur.



Au-delà de son intérêt environnemental, elle présente plusieurs avantages concrets au quotidien : moins de poussière; plus légère à transporter; sans additifs toxiques ni allergisants; une meilleure absorption de l'humidité, donc moins de litière consommée.



En cas de doute, n'hésitez pas à demander de l'aide au personnel de la déchetterie !

Jérôme Porchet, Municipal

Ropraz – PECC - Cyclomania

Communiqué

Objectif largement dépassé pour la première participation au défi cycliste Cyclomania

Entre le 1er et le 30 septembre, Les communes de Forel (Lavaux), Jorat-Mézières, Oron, Ropraz, Savigny et Servion ont participé collectivement et pour la première fois au défi cycliste national Cyclomania. Plus de 300 personnes y ont participé et cumulé des kilomètres à vélo ou à pied tout au long des trente jours de l'action. L'objectif fixé à 15'000 km parcouru a ainsi été largement dépassé.

Cette action nationale mise sur pied par PRO VELO Suisse a pour but la promotion du vélo et de la marche pour les déplacements au quotidien et pendant les loisirs. Dans le cadre de leur engagement en faveur de la transition climatique et énergétique, les communes de Forel (Lavaux), Jorat-Mézières, Oron, Ropraz, Savigny et Servion se sont associées pour participer au défi national de manière collective.

Cette première participation a suscité un magnifique engouement puisque 314 personnes y ont pris part pour cumuler ensemble un total de 49'047 km parcouru, soit en moyenne 156 km par participant en un mois. Le défi Jorat-Oron-Lavaux a ainsi réussi à mobiliser 1,75% de la population, soit presque deux fois plus que la moyenne dans toutes les régions participantes de Suisse. L'objectif kilométrique fixé à 15'000 km a également été largement dépassé.

En fonction des points atteints, les participants sont récompensés par des prix d'étapes. De plus, chaque participant ayant atteint 60 points a pris part au tirage au sort pour le prix régional ainsi que pour les prix nationaux. Les heureux gagnants ont été contactés individuellement par courriel.

La Municipalité de Ropraz remercie vivement les citoyens de la commune qui ont pris part à cette action collective et les félicite pour les kilomètres parcouru à vélo ou à pied ! **Vous faites partie de ces personnes et seriez d'accord de témoigner de votre expérience dans une prochaine édition de ce journal ? Vous avez constaté des possibilités d'amélioration du réseau cyclable ? Faites-le savoir à la Municipalité par courriel ou par téléphone.**

La Municipalité, le 30 octobre 2026

Cyclomania-Challenge 2026 / Défi Cyclomania 2026

Challenge / Défi	Einzugsgebiet / Bassin de population	Teilnehmende / Participant-e-s	Beteiligung / Taux de participation	Rang / Place au classement	Total Anzahl Velo-km / Quantité km à vélo	KM manuell hinzugefügt / km insérée manuellement	durchschnittliche Anzahl Velo-km pro Teilnehmer*in / Moyenne km à vélo / participant-e
Velo-Challenge Wohlen b. Bern	9'433	397	4.209%	1	97'011	31'631	244
Velo-Challenge Cham in Fahrt	18'572	446	2.401%	2	95'113	18'799	213
Kreuzlinger Velo-Challenge	23'000	603	2.622%	3	120'669	31'652	200
Velo-Challenge Weinfelden	11'906	335	2.814%	4	65'378	20'041	195
Horwer Velo-Challenge	15'400	357	2.318%	5	63'175	16'552	177
Velo-Challenge Glarus	12'989	197	1.517%	5	40'276	9'223	204
Oltner Velo-Challenge	19'349	309	1.597%	7	50'079	13'555	162
Velo-Challenge Uster steigt um!	37'000	544	1.470%	8	94'018	16'351	173
Stadtzuger Velo-Challenge	32'000	216	0.675%	9	41'928	8'862	194
Velo-Challenge Stadt Kriens	29'000	276	0.952%	10	48'684	6'882	176
Velo-Challenge Obwalden	39'000	275	0.705%	11	53'385	20'368	194
Défi Cycliste Nyon-Prangins-Gland-Rolle	47'716	332	0.696%	12	62'548	20'237	188
Sfida in bici Collina d'Oro	4'800	135	2.813%	12	15'896	3'670	118
Velo-Challenge - Region Leimental Plus	66'326	397	0.599%	12	80'416	14'937	203
Velo-Challenge Agglomeration Brig-Visp-Naters	43'538	454	1.043%	15	69'075	16'035	152
Velo-Challenge Baar	24'000	210	0.875%	16	33'423	6'865	159
Défi cycliste Jorat - Oron - Lavaux	17'885	314	1.756%	16	49'074	10'812	156
Défi cycliste Le Mont - Cugy	12'310	118	0.959%	16	21'461	5'454	182
Amriswiler Velo-Challenge	14'800	317	2.142%	19	56'353	17'722	178
Défi cycliste morgien	17'901	253	1.413%	20	37'008	8'922	146
Défi cycliste du Grand-Saconnex	12'827	160	1.247%	20	26'091	3'553	163
Velo-Challenge Stadt Opfikon	21'000	148	0.705%	22	26'698	9'523	180
Défi cycliste Agglomération de Delémont	28'000	310	1.107%	23	47'347	11'980	153
Défi cycliste de la Broye	73'678	473	0.642%	24	86'055	21'439	182
Défi cycliste Région Neuchâtel Littoral	94'000	401	0.427%	25	65'700	11'900	164
Défi cycliste Agglo Valais central	136'935	413	0.302%	26	68'233	18'452	165
Défi cycliste Région Montagnes neuchâteloises	52'709	213	0.404%	26	33'476	7'468	157
TOTAL	**916'074**	**8'603**	**0.94%**		**1'548'570**	**382'885**	**180**
Ride today, save tomorrow		5'965			1'121'391	309234	188
TOTAL	**916'074**	**14'568**			**2'669'961**	**692'119**	**183**

01.10.2026

* Für die Rangliste wird die Beteiligung der Bevölkerung an der Challenge und die durchschnittliche Anzahl Punkte der Teilnehmenden berücksichtigt. Aus technischen Gründen können wir die durchschnittliche Anzahl Punkte nicht darstellen.

* Le classement tient compte de la participation de la population au défi et du nombre moyen de points obtenus par les participants. Pour des raisons techniques, nous ne pouvons pas afficher le nombre

Ropraz – Evènement

Abbaye de Ropraz

Le week-end du 20 et 21 juin, le village de Ropraz était en fête.

L'Abbaye du village fondée en 1756, forte de plus de 140 membres, organisait sa traditionnelle rencontre de tir.
C'est en collaboration avec la société de jeunesse et le soutien de la municipalité, que les membres du Conseil planifient cette manifestation se déroulant tous les deux ans.
En marge du concours de tir, plusieurs moments de rencontres et de partage sont proposés par les membres de la société de jeunesse, moments fort appréciés par les habitants de Ropraz et des villages alentour. Match aux cartes, projection du match Suisse-Bosnie, rallye, concours de levée des danses ont rythmé ce week-end au parfum estival.
La fête fut ensoleillée et chaleureuse, une réussite pour toutes et tous.
Samedi, l'esplanade de la chapelle a accueilli le traditionnel couronnement des Roys et Reine du tir, sous la conduite de l'Abbé-Président, Sébastien Cherpillod.
Pour le concours de tir « des enfants », c'est **Elyne Rod qui a été couronnée Reine du tir.**
Igor Jordan a été couronné Roy de la cible Abbaye et Frédéric Chenevard vice Roy de la même cible. La couronne de la cible « Ropraz » est revenue à Claude Schertenleib, et celle de la cible « anniversaire » à Gaël Jaquemet.
Le Challenge du coup profond a été remporté par Gilbert Thonney. La cérémonie a été agrémentée par les morceaux de qualité interprétés par la fanfare du Jorat et les coups de canons de la « Benjamine ».
Le cortège a conduit, Reine, Roys, demoiselles d'honneur, invités, membres du conseil de l'Abbaye et frères d'armes à la grande salle du village, où la brigade Haenni de Vucherens les attendait pour servir le « Banquet ».
C'est sous la houlette du major de table, Mathieu Breitenstein, que s'est déroulé ce moment de partage et de convivialité.
Divers orateurs se sont exprimés, Le diacre de la paroisse du Jorat, Bertrand Quartier, le Syndic Daniel Henry, Daniel Ruch, Conseiller national qui a terminé son allocution par une très belle prestation vocale qui a enchanté l'assistance.
C'est Michel Ansermet, invité d'honneur, qui a eu « le dernier mot », avant l'accueil des nouveaux membres et la remise des prix.
Médaillé d'argent, au tir au pistolet, lors des JO de Sydney en 2000, Michel Ansermet, passionné de crocodiles, est actuellement directeur d'Aquatis, aquarium et vivarium à Vennes.
Les interventions de qualités des orateurs, étaient ponctuées par la Prière patriotique, L'Hymne vaudois et le Cantique suisse, chantés par l'assemblée et accompagnés par la fanfare du Jorat.
Repus par les excellents plats servis, comblés par l'ambiance conviviale et festive, les convives ont pu se rendre au bar ou la jeunesse « tirait » la bière, qui coulait à flots.

Le repas villageois du lundi soir a conclu cette fête de l'Abbaye 2026.

G.M.-G.







Ropraz – 90 ans

Le mardi 11 juin 2026, une délégation de la Municipalité de Ropraz, composée de M. Daniel Henry, Syndic, de M. Jérôme Porchet, Municipal ainsi que Martine Godat, secrétaire municipale, s'est rendue au domicile de Mme Renée Lüthi afin de célébrer son 90e anniversaire.

Cette sympathique rencontre s'est déroulée dans une ambiance chaleureuse et conviviale, autour d'une agape et d'un délicieux gâteau.

Ce fut également l'occasion d'échanger de beaux souvenirs. Mme Luthi nous a raconté avec plaisir quelques anecdotes de sa vie, notamment son arrivée à Ropraz.

Un grand merci à Mme Lüthi et à toute sa famille pour leur accueil chaleureux et ce très agréable moment passé ensemble.

Nous lui souhaitons de belles années, remplie de bonheur et surtout de santé.





Ropraz - village convivial

La sortie des Aînés



Le 27 août, 44 sages de Ropraz, accompagnés de la municipalité et de notre secrétaire, ont pris part à la traditionnelle sortie des aînés, un rendez-vous cher à notre commune.
Après un départ matinal, le petit déjeuner nous attendait à l'**Auberge communal de Bursinel,** sur la Côte vaudoise. Tout en savourant café et croissants, nous avons pu admirer une magnifique vue sur le Lac Leman et les Alpes.



Ensuite, le car nous a emmené de l'autre côté de la frontière, dans le département de l'Ain, pour visiter la **Cuivrerie du Bugey**, située au bord du Rhône. L'un des derniers artisans du cuivre en France nous a fait découvrir la technique du repoussage, un savoir-faire ancestral qui lui a été transmis par son père.

Dans sa boutique, nous avons pu admirer – et, pour certain, acheter – des objets en métal (cuivre, laiton et fer), tous fabriqués à l'ancienne et de manière artisanale.

Nous avons également découvert que l'art de travailler le cuivre et ses alliages port le nom de *dinanderie.* Cette appellation remonte au Moyen Âge et trouve son origine dans la ville de Dinant, en Belgique, réputée à l'époque pour la qualité de ses ouvrages en cuivre.





Les achats des petits cadeaux terminés, nous avons rejoint restaurant de **l'Auberge de la Paillère**, juste à côté, où nous avons été accueillis avec un apéritif local, le kir savoyard, suivi d'un délicieux repas.



Nous avons ensuite embarqué sur **le Solely** pour traverser le Rhône et franchir l'écluse de Savière, qui nous a permis d'accéder au canal de Savière. À une vitesse paisible de 6km/h, nous avons suivi le canal jusqu'au Lac de Bourget, profitant pleinement du paysage. En route, nous avons passé le charmant village de Chanaz, labellisé Petite Cité de caractère.













Après cette belle journée riche en découvertes, en paysages et en conversations, nous avons regagné Ropraz vers 19h, avec des beaux souvenirs en tête.

Jördis Tietje-Girault, Municipale

Fenêtres de l'Avent 2026

Les journées se raccourcissent de plus en plus et la température se rafraichit quand même un peu, c'est signe qu'il sera bientôt temps d'illuminer nos maisons et de se retrouver pour partager un verre.

Que diriez-vous de le faire en participant aux fenêtres de l'Avent ?

Le principe reste pareil que ces dernières années, vous me proposez un jour entre le **1er et le 24 décembre** où vous illuminerez votre plus belle déco entre 18 et 22h et ce jusqu'à Noël.

Si vous le souhaitez, vous pourrez agrémenter votre fenêtre d'une verrée en toute simplicité.

Vous aimez l'idée ? J'ai besoin avant le 22 novembre au 079 398 03 62 de :

- Votre nom et adresse.
- La date souhaitée, avec éventuellement un second choix.
- Le créneau horaire en cas de verrée.

Le programme définitif sera transmis via tout ménage fin novembre. Il sera aussi visible sur le site internet de la commune, affiché aux piliers publics.

Au plaisir de voir notre village s'illuminer une fois encore et de peut-être partager un moment avec vous.

Gabriel Liechti, habitant de Ropraz



Ropraz - l'ancienne Colonie

Il est temps de faire un petit point sur l'avancement des travaux à l'ancienne Colonie à travers quelques photos, qui permettent de suivre l'évolution du chantier.

Novembre 2025, avant le travaux:



Avril 2026, la démolition a commencé:



Une semaine plus tard :





En mai : création des piliers qui soutiendrons le bâtiment



Fin juin : la creuse de la cave et la mise en place des palplanches qui retiennent l'eau.



Août : la partie escavée en construction



En octobre: la dalle de la cave est terminée et les murs commencent à apparaître



Photos de Martin Rod, et Jördis Tietje-Girault, Municipaux

Nous souhaitons faire de notre « Journal de Ropraz » un espace dynamique et inclusif, et nous nous réjouissons pouvoir compter sur vous, habitant-es de la commune, pour des contributions. Si vous désirez proposer un sujet ou partager des histoires, raconter un évènement ou publier des photos, n'hésitez pas à contacter le greffe au bureau communal: greffe@ropraz.ch

Le prochain numéro est prévu pour le vendredi 26 février 2027.